

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard . . . . . 01.40.58.75.00  
Annonces . . . . . 01.40.58.77.56  
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 41 - page 6**  
**04 - Alpes-de-Haute-Provence**  
**ASSOCIATIONS**  
**Modifications**

Déclaration à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence.

*Ancien titre* : COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE.

*Nouveau titre* : **COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE.**

*Nouvel objet* : développer le gout et la pratique du tourisme équestre, de la randonnée, des raids, de l'équitation et de l'attelage de loisirs sous toutes leurs formes, et d'une manière générale, réagir et organiser toutes les activités de loisirs et de tourisme liés à l'utilisation des équidés en pleine nature, ainsi que les manifestations équestres relatives à ces spécialités ; défense des chemins et sentiers et de leur libre utilisation, création d'itinéraires de randonnée équestre et des relais d'étape ; orienter et coordonner l'activité des centres de tourisme équestre, de randonnées et d'équitation de loisirs et des relais équestre ; représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des cavaliers ou des structures les représentant auprès de toutes instances, en tous lieux et toutes communes ; développer toute action en faveur de l'environnement et de sa protection, en liaison étroite avec les ministères et administrations concernés et tous partenaires oeuvrant dans le même esprit ; participer aux actions de développement économique et touristique dans le cadre de l'aménagement du territoire en liaison avec les ministères, administrations et partenaires concernés ; respecter et faire respecter à ses adhérents les règles d'encadrement, les règles de disciplines, les règles contre le dopage humain, les règles contre le dopage animal, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

*Siège social* : la Fenièrre, 04190 Les Mées.

*Date de la déclaration* : 25 janvier 2017.